



PROJET CONFLUENCE

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR UNE ETUDE DE GOUVERNANCE DU SERVICE EAU
HYGIENE ASSAINISSEMENT DANS LA PREFECTURE DE L'OUHAM, REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

FINANCE PAR



Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
2. LIEU DE CONDUITE DE L'ETUDE.....	2
3. OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
3.1. OBJECTIF GENERAL	3
3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	3
4. RESULTATS ATTENDUS	4
5. METHODOLOGIE	4
6. LIVRABLES	5
7. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E).....	5
8. DUREE DE LA MISSION.....	6
9. CONDITIONS DE TRAVAIL DU/DE LA CONSULTANT(E).....	6
9.1. Conditions de sécurité	6
9.2. Logement	6
9.3. Arrangements logistiques	6
10. COMMENT POSTULER	6
10.1. DOSSIER DE CANDIDATURE	6
10.1.1. Une proposition technique:.....	6
10.1.2. Une proposition financière:.....	7

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'accès des populations aux services de base liés à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EAH) reste très faible en République Centrafricaine (RCA), aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, selon la Direction Générale des Ressources Hydrauliques (DGRH), le taux de couverture en eau est de l'ordre de 32%, et moins de 30% pour l'assainissement. Selon l'analyse des besoins humanitaires (HNO), 2,5 millions de personnes ont des besoins critiques dans le domaine EAH en 2021.

La gouvernance EAH est une approche consistant à encadrer la gestion des points d'eau et des autres infrastructures EAH afin de garantir l'effectivité et la durabilité du droit à l'eau et à l'assainissement, consacrés sur la scène internationale en 2010. La gouvernance n'est pas une fin en soi, mais elle donne des outils pour parvenir à un objectif final, celui de garantir le droit et l'accès à l'eau et à l'assainissement de toutes les populations. Cela comprend les règles politiques, institutionnelles et administratives, les pratiques et les processus (formels et informels), les coutumes et croyances, au travers desquels les décisions sont prises et mises en œuvre, les parties prenantes expriment leurs intérêts et ceux-ci sont pris en compte, et les décideurs sont tenus redevables de la gestion des ressources et des services publics d'eau.

Action contre la Faim (ACF) en RCA mène des projets d'urgence et des projets de relèvement précoce afin de répondre aux besoins des plus démunis dans plusieurs secteurs tels que la Nutrition/Santé, l'EAH, la Sécurité Alimentaire et les Moyens d'Existence (SAME), ainsi que la Santé Mentale et les Pratiques de Soins (SMPS). L'un de ces projets, nommé projet Confluences, vise à promouvoir le renforcement de capacités des organisations locales et la formation de professionnels centrafricains dans la recherche, l'innovation et l'appropriation des connaissances, à travers des projets socles, des partenariats équilibrés et un plaidoyer efficace. Ce projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) jusqu'à juin 2022, et cible notamment l'Objectif Spécifique suivant : "Réaliser des programmes de recherche et d'études afin de mieux comprendre les causes de certains problèmes qui affectent les populations dans les domaines de compétences d'ACF, mettre en œuvre des actions permettant d'y remédier."

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mener une étude diagnostic de la gouvernance EAH au niveau de la préfecture de l'Ouham.

Cette étude sur la gouvernance doit être adaptée au contexte local et en accord avec la législation en vigueur dans le domaine. Dans ce cadre, ACF entreprend le recrutement d'un(e) consultant(e) externe, afin de réaliser ce diagnostic de gouvernance EAH, dont les résultats permettront d'ajuster les systèmes et les mécanismes de gouvernance actuels et de réfléchir à une stratégie d'intervention plus pertinente et adaptée au contexte. L'étude s'inscrit dans une perspective de partage d'informations avec les acteurs locaux et l'ensemble des partenaires impliqués.

2. LIEU DE CONDUITE DE L'ETUDE

L'analyse devra être conduite en RCA, dans la préfecture de l'Ouham et en ciblant en priorité les sous-préfectures de Bossangoa, Batafango et Markounda.

3. OBJECTIFS DE L'ETUDE

3.1. OBJECTIF GENERAL

Un des objectifs de cette étude sera, dans un premier temps, de développer un outil d'évaluation rapide de gouvernance, basé sur les éléments de base du renforcement de système IRC WASH, qui aura pour vocation d'être opérationnel et applicable au niveau d'une entité administrative locale (district, préfecture, sous-préfecture ou même commune) afin de donner des orientations programmatiques claires aux équipes terrain.

L'étude de gouvernance menée ensuite en utilisant ce nouvel outil permettra de faire un état des lieux de l'opérationnalité du service EAH, d'identifier les freins entravant son bon fonctionnement et de relever les potentialités offertes par les services étatiques, privés et communautaires au regard du contexte local.

L'étude procédera en premier lieu à des visites sur le terrain pour :

1. évaluer / cartographier / décrire les différents systèmes EAH dans les zones ciblées et lister les problèmes de fonctionnalité ;
2. décrire les différents modèles de gestion (types, fonctions, recouvrement des coûts) pour chacun de ces systèmes, et comment ils sont liés aux autorités locales (supervision, contrôle, coordination, investissement, formation, etc.) au niveau des formations sanitaires (FOSA), des communes et des sous-préfectures – voire de la préfecture.

Des entretiens approfondis seront ensuite organisés avec les autorités aux niveaux communal et sous-préfectoral afin d'analyser et comparer le cadre institutionnel et réglementaire local, et évaluer la capacité des acteurs institutionnels existants à assurer la durabilité à long terme des interventions EAH. Le diagnostic dressera la carte des intérêts, des mécanismes de coordination et de l'influence que les parties prenantes peuvent avoir sur les programmes EAH d'ACF dans la zone considérée.

3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Développer, tester - et réajuster si nécessaire - un outil d'évaluation rapide et opérationnelle de gouvernance EAH, qui soit ensuite facilement utilisable par les équipes ACF sur le terrain. Cet outil devrait permettre de faire une comparaison baseline / endline afin de pouvoir mesurer les progrès après la mise en place des activités d'ACF.
- Cartographier les différents acteurs / parties prenantes clés de la gestion du service EAH dans les sous-préfectures ciblées et décrire leurs articulations, leurs rôles et engagements. Evaluer également l'implication partenariale, la participation et la mobilisation communautaires à la gouvernance EAH.
- Décrire le mode de planification et de gestion des services EAH au niveau des sous-préfectures ciblées et analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) en incluant notamment les Comités de Point d'Eau (CPE), les artisans réparateurs, les vendeurs de pièces de rechanges, et les Comités de Gestion de Santé (COGES) en tant que modèles prédominants de gestion EAH dans la zone considérée.
- Evaluer les coûts du cycle de vie des différentes infrastructures - en différenciant les dépenses d'investissement, les dépenses d'exploitation et les dépenses de maintenance - et en se focalisant spécifiquement sur les systèmes à énergie solaire et les PMH.
- Définir les problématiques liées à la demande en pièces détachées de PMH : les difficultés liées à leur accès et au contrôle de la qualité, les chaînes d'approvisionnement existantes, la capacité financière des

opérateurs économiques de la zone et le contexte intentionnel de la mise en place d'une activité de vente de pièces détachées.

- Identifier les manquements, les zones de flou et les chevauchements dans l'environnement institutionnel et réglementaire EAH reliant les niveaux sous-préfectoral, communal et des FOSA (mode de fonctionnement, organisation et gestion du service) ;
- Élaborer, en consultation avec les principaux acteurs institutionnels, un modèle de gouvernance et de gestion (financièrement) durable pour les services EAH considérés (systèmes à énergie solaire et PMH), conformément au cadre juridique et institutionnel ainsi qu'aux contraintes et réalités locales.
- Formuler des recommandations pertinentes et现实的 suivies d'un plan d'action pour l'amélioration de la gouvernance EAH en tenant compte des besoins et opportunités locales identifiées.
- Identifier les opportunités de plaidoyer pour influencer la durabilité des interventions EAH et proposer des recommandations stratégiques et opérationnelles permettant aux préfectures, sous-préfectures, communes et FOSA de mieux gérer le service EAH.
- Restituer les résultats de l'étude avec les acteurs concernés, ainsi qu'avec les équipes techniques d'ACF Paris et Bangui, et rédiger un rapport d'évaluation (rapport final de diagnostic).

4. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de l'étude, le/la Consultant(e) devra fournir les produits suivants :

- Un rapport d'analyse (environnement institutionnel, cartographie des acteurs, pièces détachées, modèle de gouvernance, recommandations, etc.) ;
- Un outil Excel d'évaluation rapide ;
- Une évaluation du coût de cycle de vie spécifique aux systèmes à énergie solaire et aux PMH.

5. METHODOLOGIE

Le/la Consultant(e) proposera une méthodologie détaillée de réalisation de l'étude en vue d'atteindre les résultats escomptés. Celle-ci comprendra et de façon non exhaustive :

- Une note méthodologique détaillant la réalisation de l'étude, les étapes d'exécution et les outils à utiliser;
- Les modalités, moyens et ressources nécessaires à la conduite de l'étude - en particulier les phases de terrain dans les sous-préfectures ciblées de l'Ouham;
- Le chronogramme détaillé et un listing indicatif des personnes ressources et acteurs à impliquer pour l'étude.

Le/la Consultant(e) proposera l'équipe souhaitée qui mènera le diagnostic de gouvernance sur le terrain. Des membres de l'équipe ACF pourront éventuellement être déployés pour supporter le recueil des données au niveau des différentes sous-préfectures, communes et FOSA.

Les points suivants seront pris en compte :

Ø Création d'un outil d'évaluation rapide: Le/la Consultant(e) devra travailler dans un premier temps sur le développement de l'outil d'évaluation rapide de gouvernance, basé sur les éléments de base du renforcement

de système IRC WASH, et celui-ci devra être présenté et validé par les équipes techniques d'ACF Paris et Bangui avant l'arrivée du/de la Consultant(e) sur le terrain.

Ø Briefing / Entretien : Le/la Consultant(e) doit prévoir un entretien initial avec le Référent Technique Opérationnel du siège d'ACF. De même, dès son arrivée sur la mission, le/la Consultant(e) aura des entretiens avec les principaux intervenants du projet, notamment la coordination technique (EAH, Nutrition-Santé et MEAL) ainsi qu'au niveau de la base de Bossangoa. Au besoin, la coordination facilitera un entretien avec le Cluster WASH et la Direction Générale des Ressources Hydrauliques et celle de la Santé, et tous les autres acteurs dont le/la Consultant(e) jugera nécessaire.

Ø Exécution de l'étude sur le terrain : Le/la Consultant(e) doit exécuter l'étude sur le terrain conformément au planning détaillé dans son offre technique et autres clauses contractuelles.

En fonction de sa proposition, le/la Consultant(e) pourra s'appuyer sur l'équipe d'ACF de Bossangoa pour renforcer la collecte des données et les contacts avec les parties prenantes. Les équipes ACF ne devront en aucun cas être considérées comme des staffs sous la supervision du/de la Consultant(e). Des sessions de formation spécifiques à la méthodologie et la collecte de données quantitatives et qualitatives devront être réalisées en amont du travail sur le terrain.

Ø Débriefing : Le/la Consultant(e) devra effectuer un débriefing sur son rapport préliminaire, les principaux constats, conclusions et recommandations issues de l'étude. Les retours et commentaires pertinents devront être inclus dans le rapport final.

6. LIVRABLES

Le/la Consultant(e) présentera l'outil d'évaluation rapide de gouvernance développé aux équipes techniques d'ACF Paris et Bangui.

Le/la Consultant(e) présentera les résultats de l'étude de gouvernance aux différentes parties prenantes lors d'un atelier de restitution organisé sur place, ainsi qu'aux équipes techniques d'ACF Paris et Bangui.

Au terme de sa mission, le/la Consultant(e) présentera un rapport final de l'étude diagnostic comprenant une synthèse de la revue bibliographique, une description de la méthodologie et des principaux résultats obtenus, les recommandations et les annexes (fiches et outils développés, questionnaires, etc.).

7. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

Le/la Consultant(e) sera un/une expert(e) international(e), avec une grande expérience dans l'élaboration d'études de renforcement de la gouvernance locale du service EAH.

Le/la Consultant(e) doit être familiarisé avec les méthodologies OCDE et IRC WASH avec ses 9 éléments de base du renforcement du système.

8. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est estimée entre 30 à 45 jours, et devra être spécifiée par le/la Consultant(e) dans son calendrier indicatif.

Le/la Consultant(e) fournira un planning détaillé qui sera inclus dans son offre technique. Une mise à jour sera proposée par le/la Consultant(e) au moment de la signature du contrat.

9. CONDITIONS DE TRAVAIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

9.1. CONDITIONS DE SECURITE

Le/la Consultant(e) sera soumis aux règles de sécurité d'ACF (susceptibles de varier en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire). Le/la Consultant(e) s'engage à respecter toute instruction sécuritaire spécifique venant d'ACF et basée sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone.

ACF n'est pas responsable de l'évacuation du Consultant hors du pays (ACF prend toutefois en charge l'évacuation du terrain vers la capitale).

9.2. LOGEMENT

A Bangui et Bossangoa, le/la Consultant(e) sera logé dans une maison du personnel expatrié d'ACF (ou à défaut, dans un hôtel validé d'un point de vue sécuritaire).

9.3. ARRANGEMENTS LOGISTIQUES

Le/la Consultant(e) aura accès à un espace de travail, Internet, et une imprimante (l'ordinateur n'est pas fourni par l'organisation). Un véhicule sera mis à la disposition du Consultant. ACF organisera également la réservation de vols UNHAS pour les déplacements terrain (trajet Bangui-Bossangoa-Bangui).

10. COMMENT POSTULER

10.1. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s à soumissionner doivent présenter un dossier de candidature comprenant :

10.1.1. UNE PROPOSITION ADMINISTRATIVE:

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Pays D'Action contre la Faim RCA
- Preuve d'enregistrement dans son pays d'origine

10.1.2. UNE PROPOSITION TECHNIQUE :

- Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les motivations de la candidature [1 page max] ;

- Commentaires et remarques sur les termes de référence ;
- Présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée [2 pages max] ;
- Calendrier indicatif et plan de travail pour la réalisation des activités de la consultance [1 page max] ;
- CV incluant les expériences acquises dans des études similaires et au moins 3 références.

10.1.3. UNE PROPOSITION FINANCIERE:

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire et devra indiquer :

- Le montant total / somme forfaitaire globale ; Afin d'aider ACF dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra également une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant les honoraires du/de la Consultant(e) (indemnités journalières x nombre de jours ouvrables prévus) ;
- Les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication.

11. Evaluation des Offres

Les offres Administratives, Techniques et financières :

⇒ **L'offre Administrative et Technique (60%) devra comporter :**

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Pays D'Action contre la Faim RCA
- Une preuve d'enregistrement du Soumissionnaire_ **Obligatoire**
- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence.
- Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, précisant de manière détaillée des moyens humains et matériels affectés à chacune de ces étapes; le consultant indiquera l'organisation qu'il compte mettre en œuvre pour respecter le délai d'exécution de l'évaluation ainsi que le nombre de réunions d'information/concertation qu'il prévoit.
- Un résumé de l'expérience passée du consultant dans les évaluations de projets avec des certificats à l'appui
- Les CV du personnel proposé.

⇒ **L'offre Financière (40%) devra comporter :**

- Une offre Financière en HT (Hors Taxes) et TTC (Toutes Taxes Comprises)
- La validité de votre Offre (le minimum souhaité d'ACF est de 30 jours)
- Le Mode et la modalité de paiement

Offre à soumettre au plus tard le **02/05/2022** avec la référence « Consultance dédiée à l'étude de la gouvernance EAH à Bossangoa » à l'ensemble des contacts suivants :

logco@cf-actioncontrelafaim.org; eahco@cf-actioncontrelafaim.org;